



Bretagne rurale et urbaine
pour un développement
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel
evit an diorren padus



► Saint-Dolay (56)

Rénovation - extension du restaurant scolaire

Plutôt que de reconstruire un équipement neuf, la commune a choisi de rénover et agrandir ce bâtiment des années 1950 idéalement situé entre les deux écoles. Au menu de cette opération : confort des enfants et du personnel, ainsi que qualité environnementale.

Située à 12 km au sud de Redon, à la frontière du département de Loire-Atlantique, Saint-Dolay (2 300 habitants) est une commune rurale influencée par les aires urbaines de Redon, Nantes et Saint-Nazaire. Après avoir connu un déclin démographique jusque dans les années 2000, la commune a connu une nouvelle phase de développement (+ 300 habitants), liée au prix modéré des terrains et à la situation proche des axes de communication reliant les bassins d'emplois. Cela a induit en 2009 la réouverture de l'école publique, fermée vingt ans plus tôt faute d'effectifs.

↗ A l'étroit dans la cantine

Le nombre d'enfants scolarisés s'est alors envolé, passant de 170 (école privée) à plus de 260 au total en 4 ans. Le restaurant scolaire a rapidement atteint sa capacité limite de 120 enfants, jusqu'à la dépasser (140 enfants y déjeunaient en 2013). « *Et les perspectives pour la rentrée suivante laissaient envisager une nouvelle augmentation...* » commente Joël Bourrigaud, maire. « *Une solution devait donc être rapidement conçue et mise en œuvre pour répondre à la demande dans de bonnes conditions* ».

↗ Rénover et agrandir plutôt que reconstruire

Situé à moins de 200 mètres à pied de chacune des deux écoles, l'emplacement du restaurant existant est idéal. Ainsi, bien que le bâtiment datant des années 1950 nécessite



Architectures traditionnelle au Nord et contemporaine au Sud se marient bien grâce à la sobriété de l'extension et à l'utilisation de matériaux naturels

de gros travaux pour améliorer les conditions d'accueil des enfants et du personnel, les élus prennent la décision de le conserver pour le rénover et l'agrandir. Une extension est possible, la commune étant propriétaire du terrain adjacent.

↗ Concerner les usagers

Afin de définir les besoins, l'équipe municipale a interrogé en amont le personnel du restaurant ainsi que le fournisseur de repas (fonctionnement en liaison chaude). Les discussions ont surtout porté sur la **réduction des nuisances sonores**, sujet important de désagrément pour l'ensemble des usagers, et sur l'**aménagement intérieur**, en particulier sur l'équipement mobilier.

Les familles ont également été conviées à l'occasion d'une réunion

175h d'insertion !



Une clause d'insertion sociale a été intégrée aux marchés de travaux pour différents lots (gros œuvre, charpente – bardage et platerie). 175h ont été réalisées par des travailleurs en insertion, intégrés dans les équipes des entreprises. Le dossier a été accompagné par un facilitateur du CG56. La maîtrise d'œuvre craignait au départ que cela n'engendre des délais supplémentaires, mais « tout s'est bien passé, commentent les élus. On s'en est à peine rendu compte ! ». ■

publique, mais faute de participants, une commission « Restauration scolaire » a été créée pour les représenter tout au long du projet. Autre point prioritaire à traiter : **l'amélioration des performances thermiques** du bâtiment existant.

➤ Mobiliser les compétences

La municipalité s'est donc entourée une **équipe pluridisciplinaire** composée d'un cabinet d'architectes (BURGAUD, La Roche-Bernard), un BET Ingénierie des fluides, un acousticien, un bureau ingénierie des sols et un cabinet d'étanchéité à l'air. Elle a associé en parallèle différents partenaires : le CEP du Pays de Vannes, l'association AILE (Association d'Initiatives Locales pour l'Energie et l'Environnement) et BRUDED.

Dès le départ, les élus ont affiché une **forte ambition en termes de qualité environnementale du bâtiment**. Pour conforter cet esprit et bénéficier d'autres expériences, ils ont visité plusieurs équipements.

➤ Les points forts du projet

Choix des matériaux : une attention toute particulière a été portée sur le choix des matériaux et de leurs paramètres énergétiques et écologiques, pour le confort des utilisateurs et pour la qualité sanitaire de l'air :

- Ossature et bardage bois en pin maritime d'origine de l'Ouest de la France (producteur de l'Atlantique), avec traitement certifié CTB-P+



Peintures, colles, isolants, cloisons, panneaux acoustiques... et même carrelage ont été choisis pour assurer une bonne qualité de l'air intérieur

CONTACT :

Joël BOURRIGAUD, maire / 02 99 90 20 69 / mairie.saint-dolay@wanadoo.fr

BRUDED est soutenu par :



- Bardage bois thermochauffé (traitement thermique), en alternative aux bois exotiques et aux traitements chimiques. Pose d'un produit de lasure écologique ;
- Isolation de l'extension en laine de bois ;
- Construction de 2 murs de BTC (briques de terre crue), provenant de Vendée « Les entreprises, un peu réticentes au départ, étaient ravies de toucher à d'autres produits » note l'architecte ;
- Panneaux acoustiques en textiles recyclés (Métisse®) ;
- Carrelage en matériaux recyclés, labellisés A+ sur la qualité de l'air (Imola Ceramica, 50% de contenu recyclé de déchets de production)
- Cloisons en plâtre labellisées A+ sur la qualité de l'air, et absorbant jusqu'à 80% des COV (Placo®) ;
- Peintures et lasures labellisées Ecolabel Européen ou NF Environnement, classées A ou A+ concernant la qualité de l'air ;
- Colles classées EC1.

Qualité de l'air : choix de matériaux sains. VMC double-flux avec capteurs de CO2. Rôle hygrométrique des murs de BTC.

Chauffage : après étude du CEP, choix de la solution chaudière bois granulés.

Energie : isolation performante et optimisation des apports solaires passifs (surface vitrée importante au sud). Economies d'énergie : blocs sanitaires équipés seulement de l'eau froide (eau chaude dans les vasques proches de l'entrée).

Eclairage naturel : puits de lumière sur la partie nord du bâtiment, larges surfaces vitrées sur la façade sud.

Acoustique : panneaux acoustiques en métisse et tapisseries épaisses sur les murs (3 mm) absorbant les sons et lavables. Rôle acoustique des murs de BTC.



Les murs de briques en terre crue (au fond) participent au confort thermique, acoustique et hygrométrique.

Lien intergénérationnel : une quinzaine de bénévoles se relaie pour accompagner les plus jeunes au moment du repas, des personnes en retraite surnommées « Mamies » qui viennent en renfort du personnel habituel du service.

Insertion paysagère : facilitée grâce au bardage bois, au toit plat et à la faible hauteur de l'extension. Conservation de l'ensemble des murs en pierres apparentes pour préserver le patrimoine architectural traditionnel de la commune.

Accès et déplacement : Suppression du parking voiture (sauf 2 places PMR et 1 pour la livraison des repas) afin de sécuriser et favoriser les accès piétons et vélos. Sécurisation des cheminements piétons école - cantine (zone 30, ...)

Développement local : construction d'un abri vélo sur mesure en bois local par un artisan de la commune.

Gestion des déchets de la cantine : installation d'un composteur.

➤ Les chiffres du projet

- Surface = 181m² rénovés, 150m² créés.
- Montant des travaux (bâtiments) : 500 500 € HT
- Montant de l'opération globale : 588 500 € HT
- Financements :

Commune	115 300 €
DETR	180 000 €
CG 56	180 000 €
Région (Eco-FAUR ²)	100 000 €
ADEME	13 200 €